

Avis de constitution

SOCIETE « TACENT SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ème Tranche, après
l'immeuble CGK, non loin du Trésor public., Lot 45, Ilot
1053

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TACENT SARL »

Objet :

- Le développement d'activités industrielles ;
- La fourniture de biens d'ingénierie ;
- L'importation de biens d'ingénierie ;
- Le Trading
- L'achat et la vente d'or
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ème Tranche, après

l'immeuble CGK, non loin du Trésor public., Lot 45, Ilot 1053

Dirigeant(s) M KAMLESH KUMAR VERMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03038 du 26/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37668/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

